

➤ Actualité

*Votre Maire, Henri Bégorre,
le Conseil Municipal
et le Personnel Communal
adressent à Chacune et à Chacun
leurs Meilleurs Vœux
pour cette Nouvelle Année.*

■ ENVOYEZ VOS VŒUX PAR INTERNET, GRÂCE À M@X'NET

En cette période traditionnelle d'échanges de vœux, la ville invite les familles de Maxéville qui le désirent, à envoyer leurs souhaits de bonne année par Internet.

Des cartes animées, personnalisées, rigolotes ou esthétiques, à envoyer sans modération et gratuitement à tous vos proches, d'un coup de clic !

M@x'net vous accueille sur deux sites :

- à la Maison des œuvres, avenue Patton, du lundi au vendredi, de 17h à 19h,
- à l'école Jules Romains, les mardis et jeudis de 17h à 20h et le mercredi de 9h à 12h.

N'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation de M@x'net au 03 83 32 41 28 ou au 03 83 32 30 00.

➤ Sommaire

| | |
|---------------|------------------------------|
| Page 2 | <i>Vie municipale</i> |
| Page 3 | <i>Mairie pratique</i> |
| Page 4 | <i>Le dossier du mois</i> |
| Page 5 | <i>A votre agenda</i> |
| Page 6 | <i>La tête et les jambes</i> |
| Page 7 | <i>Du côté des enfants</i> |
| Page 8 | <i>La ville en mouvement</i> |

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2001

A l'unanimité

- La Solorem se porte acquéreur d'un terrain de l'indivision Solvay dont une partie est située sur la section AV n°12 du territoire de Maxéville. Un montant de 1.088,06€ (7.137,21F) reviendra à la ville pour cette cession.
 - Après les mesures d'accompagnement lancées dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat au centre en 1987 et 1995, la ville de Maxéville souhaite proposer aux habitants une nouvelle campagne de ravalement de façades portant sur les aspects esthétiques sur toute la ville et acoustiques sur les voies de transit. Les modalités de ces mesures vont être étudiées et le Conseil municipal sera appelé à délibérer sur les conditions précises de ce dispositif durant le premier trimestre 2002.
 - L'avancement du personnel communal par le biais de promotions internes ou lors de réussite aux concours entraîne la modification du tableau des effectifs par la transformation de trois postes dans chacune des filières technique et administrative.
 - La création d'un emploi d'agent administratif à temps incomplet du 1^{er} décembre 2001 au 28 février 2002 permettra le développement et l'amélioration du site Internet de la ville.
 - Un séjour en Grèce est organisé du 25 mai au 2 juin prochain pour la classe de 6e B du collège La Fontaine. Douze des vingt-quatre élèves de cette classe étant Maxévillois, une subvention exceptionnelle de 457,35€ (3.000F) est attribuée au collège pour contribuer au financement de ce séjour, aboutissement d'un projet annuel pluridisciplinaire ayant pour thème " La Grèce : découvrir, échanger, partager ".
 - Une subvention exceptionnelle d'un montant de 762,25€ (5.000F) est versée en faveur de l'Algérie afin d'apporter une aide matérielle et morale aux personnes ayant directement subi des préjudices lors des pluies et inondations de novembre dernier.
 - Le Conseil municipal se prononce en faveur de l'attribution d'une indemnité de conseil au taux maximum au Trésorier Principal de Maxéville.
 - En raison du passage à l'euro effectif au 1^{er} janvier 2002, le Conseil municipal fixe le tarif :
 - des droits de place au marché à 0,30€ du mètre linéaire soit 1,97F (contre 2F depuis 1987), plus 0,30€ du mètre pour l'électricité ;
 - des vacations funéraires à 14,48€ soit 94,98F (contre 95F depuis 1996) ;
 - des tickets taxi destinés aux personnes âgées à 1,50€ soit 9,84F (contre 10F depuis le 31 août 1999).
- ### A la majorité
- Une subvention exceptionnelle de 304,90€ (2.000F) est attribuée à l'école La Providence à Nancy au titre du projet artistique et culturel de l'année scolaire 2001-2002 pour permettre aux 28 % de jeunes élèves Maxévillois de bénéficier des richesses qu'apportera la création d'une bibliothèque-centre de documentation.

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2001

A l'unanimité

- Afin de poursuivre son aide de proximité en faveur des Maxévillois en recherche d'emploi, la ville de Maxéville renouvelle la convention partenariale avec l'A.N.P.E.
- Une participation financière de 762,25€ (5.000F) est accordée à l'E.S.A.F 54 pour la mise en œuvre de son " Relais Famille " qui, dans un lieu de proximité, permettra à certaines familles de recevoir le soutien de professionnels et de bénévoles dans la recherche de solutions adaptées aux problèmes d'ordre relationnel, social, culturel, éducatif ou identitaire qu'elles rencontrent. La ville de Maxéville soutiendra également la demande de subvention faite pour cette action par l'E.S.A.F 54 auprès du Fond Régional de Cohésion Sociale.
- Conformément à la réglementation, le Conseil municipal fixe à 1.600 heures annuelles les obligations de service des personnels communaux à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2002 et arrête les modalités d'application de l'aménagement et la récupération du temps de travail (A.R.T.T.).
- Pour pouvoir engager les études de projet et les travaux d'aménagement des viabilités futures de l'ilot " sous l'ancienne église ", la ville de Maxéville entreprend le déblaiement des terres excédentaires et le remodelage des terrains communaux situés dans cet ilot. Une mission de maître d'ouvrage délégué est confiée à Solorem pour la réalisation de cette opération préalable au budget prévisionnel de 346.840€ (2.275.121,26F).

Le Conseil municipal autorise son mandataire, Solorem :

- à confier au bureau d'étude BCI Chaussard une maîtrise d'œuvre partielle pour l'exécution des missions de projet, d'assistance aux contrats travaux, de direction et exécution des travaux et d'assistance aux opérations de réception ;
- à lancer un appel d'offre pour le déblaiement des terres.
- La ville de Maxéville se porte acquéreur d'une voiture électrique de type Citroën Saxo SX au prix de 12.235,76€ (80.261,32F). Elle sollicitera une aide financière de l'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, les caractéristiques de cette voiture répondant aux critères du programme "véhicules économes et propres ".
- Des travaux non prévus au marché 2000 étant nécessaires dans les écoles, l'avenant numéro 1 signé avec la menuiserie Wucher permettra leur réalisation pour un montant supplémentaire de 1.395,09€ (9.151,19F).
- En remboursement de dégâts divers sur les biens communaux suite à accidents ou à la tempête du 26 décembre 1999, la ville perçoit une somme de 17.498,91€ (114.732,87F) par les assurances.
- La décision budgétaire modificative numéro 2 autorise un crédit supplémentaire en dépenses et en recettes concernant les dotations aux amortissements.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 17 janvier à 20h en mairie.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

| Quartier | Permanence | Adjoint ou Délégué |
|-----------------|---|--------------------|
| ■ Les Aulnes | Judi 3 janvier de 18h à 19h à l'école Moselly | Henry KROPACK |
| ■ Meurthe/Canal | Vendredi 11 janvier de 19h à 20h à l'ancienne annexe des Cadières | Edwige FRANZETTI |
| ■ Centre | Samedi 19 janvier de 11h à 12h en mairie | Michel BONAMOUR |

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence les :

- vendredi 11 janvier de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice,
- vendredi 18 janvier de 18h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières.

JEAN-MARIE UHLRICH A MAXEVILLE

Jean-Marie Uhlrich, conseiller général du canton de Pompey, sera heureux de vous rencontrer à l'occasion des permanences qu'il tiendra à Maxéville les :

- vendredi 18 janvier 2002 de 17h30 à 19h30 à la salle du Parc,
- vendredi 25 janvier 2002 de 17h30 à 19h30 au CILM de Champ le Boeuf.

Etat civil

- Juliette MARTIN, née le 21 novembre 2001
- Léana KIRSCHMER, née le 08 août 2001
- Siméon LOUYOT, né le 30 novembre 2001
- Léa COLLET, née le 4 décembre 2001
- Maxime ASAMBADZE, né le 4 décembre 2001
- Selma DJEFFAL, née le 10 décembre 2001

ILS SE SONT UNIS...

- Nopadol SUPASUTH et Sylvie PEDUZZI, mariés le 24 novembre 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Jeannine CORBU veuve MIDY, décédée le 26 novembre 2001
- Jeanne DULUC veuve RAGUIN, décédée le 27 novembre 2001
- Claude BOURDON, décédé le 1^{er} décembre 2001

Infos pratiques

PRETS POUR L'EURO !

C'est fait ! Nous sommes entrés dans l'ère de l'euro le 1^{er} janvier.

Mais votre porte-monnaie regorge encore de pièces en francs et il se trouve encore quelques billets dans votre portefeuille. Que faire ?

La **période de transition** entre les deux monnaies durera jusqu'au **17 février 2002**. Durant ce temps, vous pourrez continuer à utiliser vos francs chez tous les commerçants.

Passé ce délai, vous aurez encore la possibilité de déposer les pièces et billets en francs sur un compte bancaire jusqu'au 30 juin 2002. Après, seule la Banque de France pourra reprendre :

- les pièces pendant 3 ans
- les billets pendant 10 ans.

Pensez également à faire changer les billets étrangers de la zone euro que vous possédez.

Rappel : Si les chèques émis en francs au cours de l'année 2001 restent valables un an, les banques refuseront ceux émis en francs après le 31 décembre 2001. vous ne devez donc plus ni émettre ni accepter de chèques en francs.

Vous allez voyager dans la zone euro :

Même si l'euro est la monnaie du pays dans lequel vous vous rendez, **vous ne pouvez pas émettre de chèque** tiré sur votre banque française. De même, un allemand ne pourra pas effectuer de règlement par chèque en France car le passage à l'euro n'a aucune incidence sur la réglementation et les frais. L'utilisation d'une carte bancaire nationale restant limitée au territoire français, vous devez disposer d'une carte internationale (ex : Visa) pour régler vos achats à l'étranger. Si la commission de change n'existe plus, la commission de service liée au coût de traitement subsiste dans la zone Euro et vous devrez vous en acquitter pour chaque transaction effectuée hors France.

REPRISE DES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES A CHAMP LE BOEUF

L'association Coup de Pouce informe les habitants du quartier Champ-le-Boeuf que les distributions de denrées alimentaires débuteront le lundi 28 janvier de 13h30 à 15h15 et se poursuivront tout au long de l'année. Elle prend ainsi le relais de Chôm-énergie avec le soutien de la banque alimentaire de Nancy, de " Jeunes et cité " et le concours des municipalités de Laxou et de Maxéville. Les personnes susceptibles de bénéficier de cette aide sont invitées à s'inscrire au CILM le jeudi 10 janvier et le vendredi 11 janvier de 13h à 15h. Contact : Chantal Foissey, 18 rue de la Moselotte à Laxou - 03 83 98 57 73.

MELODIE-PASS et SYMPHONIE-PASS POUR LES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées de plus de 65 ans ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions peuvent bénéficier de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass. Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de janvier - février - mars et avril 2002 du :

lundi 07 janvier au vendredi 11 janvier 2002 inclus

- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en mairie centrale,
 - de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe mairie de Champ-le-Boeuf.
- (Tarif pour 1 symphonie PASS : 7,60€)

TICKET TAXI

Soucieuse de faciliter la liberté et l'autonomie des personnes âgées dans leurs déplacements, la ville s'est orientée vers une modalité de transport personnalisé : le taxi. Depuis octobre 1999, elle a mis en place un système de ticket taxi en direction des personnes de 65 ans et plus non imposables. Pour la modique somme de 1,50€, les bénéficiaires peuvent, du lundi au samedi, s'offrir une course d'environ trois kilomètres, normalement facturée 7,32€, la ville prenant en charge les 5,82€ de différence. Les personnes intéressées sont priées de se présenter au service Relations Publiques de la mairie centrale ou à l'annexe de Champ-le-Boeuf.

CITE PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la mairie centrale du mardi 15 janvier au vendredi 25 janvier les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Elle se déroulera également à l'annexe de la mairie de Champ le boeuf les mardis 15 et 22 janvier et les jeudis 17 et 24 janvier de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de 4 Pass.10 pour 2 mois ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES. Chaque demande constituée devant être réactualisée tous les 6 mois, les bénéficiaires de Cité Pass sont priés de se munir de justificatifs récents de leurs ressources et de leur situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

EMPLOI : POUR VALORISER VOS COMPETENCES

Vous disposez d'un Curriculum Vitae, d'une lettre de motivation et vos recherches d'emploi n'aboutissent pas comme vous le souhaiteriez.

En partenariat avec l'ANPE, nous vous proposons de participer à un atelier qui vous permettra de travailler sur la mise en valeur de vos compétences. Cet atelier individuel d'une durée de 3 heures se déroulera au Pôle Emploi Intercommunal situé 2, rue de la Crusnes à Maxéville le :

Mardi 15 janvier de 13h30 à 16h30

Merci de vous inscrire préalablement au 03 83 98 91 92.

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

- Consultations juridiques
- au Centre, en mairie, le samedi 12 janvier de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Baumann-Chevalier,
- à Champ-le-Boeuf au CILM le samedi 26 janvier de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Dugravot.
- Aide aux victimes : l'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

LES NOUVELLES STRUCTURES DE LA POLICE DE PROXIMITE :

De nouvelles structures de Police de Proximité sont mises en place depuis le 17 novembre 2001. Pour Maxéville, elles s'organisent comme suit :

- pour le secteur de Maxéville bas : bureau de Police du secteur 4 (03 83 35 43 69) : 29 boulevard Charles V à Nancy - Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- pour le secteur des Aulnes : bureau de Police du secteur 8 Haut du Lièvre (03 83 98 57 77) : Cèdre Bleu entrée 1 rue Jean Mihé - Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- pour le secteur de Champ le Boeuf : soit le bureau de Police secteur 8 Haut du Lièvre (voir horaires ci-dessus), soit le point de contact de la Police de Proximité à Champ le Boeuf : C.I.L.M. rue de la Meuse (03 83 98 05 90) - Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires contactez l'Hôtel de Police - 38 boulevard Lobau à Nancy (03 83 17 27 37), en cas d'urgence appelez le 17.

ENQUÊTE INSEE

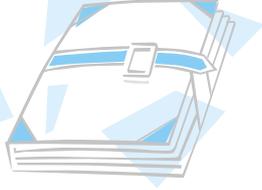
L'enquête effectuée par l'INSEE sur les conditions de logement en France se poursuivra jusqu'au 28 février. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

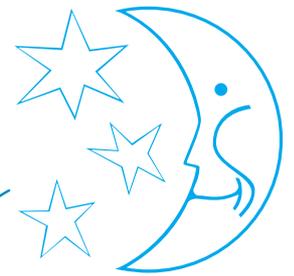
Le mardi 1^{er} janvier étant férié, le ramassage des déchets ménagers sera effectué le mercredi 02 janvier à partir de 4h du matin. Merci de sortir vos containers et sacs poubelles la veille, après 20h.

COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

Le ramassage des objets hétérogènes s'effectue une fois par trimestre. Les dates retenues sur Maxéville sont les mardis **08 janvier**, 02 avril, 02 juillet et 02 octobre.



➤ Décorations de fin d'année



Ont ainsi été décorées :

Sur le centre :

- rue de la République
- avenue Patton
- rue du général Leclerc
- rue du Commandant Charcot
- rue Courbet (motif fil lumière, flocon et sapin)
- rue de la Justice
- complexe sportif Marie Marvingt
- rue Gambetta Prolongée (motif fil lumière)
- route de Metz
- rue Lafayette



Comme le fleurissement, les illuminations de fin d'année contribuent à l'embellissement de la ville et nos concitoyens y sont très sensibles.

C'est pourquoi, cette année encore le budget de la ville a réservé une somme importante pour améliorer le cadre de vie des maxévillois pendant les fêtes de fin d'année.



De nouvelles décorations ont été acquises, et leur implantation a été étendue du centre vers les autres quartiers afin que tous en profitent. Pour parfaire ces décorations, des guirlandes lumineuses ont également orné certains arbres et des sapins implantés début décembre dans chaque quartier.



Sur le Champ le Bœuf :

- rue de la Seille
- rue de la Chiers
- complexe sportif Léo Lagrange (motif fil lumière, père Noël, étoile filante et rideau de luciole)

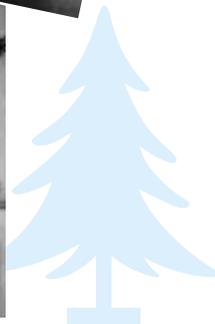


Aux Aulnes :

Deux motifs ont été rajoutés au niveau de l'école Moselly en complément des décorations des années précédentes.

La ville remercie les Maxévillois de leur contribution grandissante à la décoration de la ville. En effet beaucoup de maisons, mais également des balcons et des entrées d'immeubles se sont parés de guirlandes et de Père Noël. On note ainsi l'initiative des membres de l'association des locataires des Cadières qui, le 17 décembre dernier, ont organisé pour les enfants un atelier de confection de décorations de Noël qui ont ensuite trouvé leur place sur les sapins installés dans chaque

entrée... pour le plus grand plaisir de tous les locataires.



➔ En janvier

■ JUSQU'AU 1^{er} FEVRIER

Au 5, rue Paul Richard, l'IUFM présente au " Préau des arts " les œuvres photographiques de Laurent Guéneau consacrées à Moscou. Cette exposition est ouverte à tous les Maxévillois du lundi au vendredi de 8h à 18h. Si vous désirez effectuer une visite commentée en groupe, **contactez Liliane Beauquel au 06 70 39 38 58 ou par mail : liliane.beauquel@lorraine.iufm.fr**

■ VENDREDI 4 JANVIER

Les permanences du Foyer de l'Amitié reprennent au CILM de 14h à 17h.

■ MARDI 8 JANVIER

● Le Foyer de l'Amitié offre la galette des Rois à ses membres (à jour de leur cotisation 2002) à la salle des banquets du CILM à 14h30.
Contact : Pierre Vauchelle, 1 allée du Buttant à Laxou – 03 83 96 56 88.

● L'assemblée générale de l'Amicale des Hauts-Marnais de Meurthe-et-Moselle se déroule à la salle 14 du CILM à 20h.

■ SAMEDI 12 JANVIER

● La première réunion des Jardiniers de France se déroule au 2^{ème} étage du Centre Médico-Social, face à l'Hôtel de ville, de 14h30 à 16h 30. L'entrée est libre et ouverte à tous ceux qui aiment jardiner.

● L'Amicale des Hauts-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise un loto à la salle des spectacles du CILM à 20h.

Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18. Venez nombreux !

■ DIMANCHE 13 JANVIER

Les bénévoles du centre organisent leur thé dansant mensuel à la salle du parc de 14h à 19h. L'orchestre " Les Storels " animera l'après-midi.

■ MARDI 15 JANVIER

● L'assemblée générale de l'amicale des retraités Solvay qui se déroule à la salle polyvalente de Dombasle sera suivie d'un repas dansant et de la dégustation d'une galette des Rois. Le bus qui emmènera les membres Maxévillois partira de la rue Solvay à 10h30.

Contacts : Claude Bartelmann 18, rue Raymond Denauds ou Gilberte Husson à la salle de la rue de la Justice.

● Le Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf organise son thé dansant mensuel à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Jean-Paul Noël animera l'après-midi. Entrée : 4,57€ (30F).

■ VENDREDI 18 JANVIER

L'Association des locataires de Champ-le-Bœuf tient son assemblée générale à la salle 13 du CILM à 20h30. Ordre du jour : compte-rendu des activités réalisées et suivi de la réhabilitation du quartier.

Contact : Jeanne Richard, 1 rue de la Seille 03 83 96 17 09.

■ SAMEDI 19 JANVIER

L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise sa rencontre mensuelle de belote et tarot au CILM. Les participants s'inscrivent à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Chaque participant reçoit un lot.

■ DU SAMEDI 19 AU VENDREDI 25 JANVIER

L'association ESAF 54 organise une manifestation culturelle au CILM avec deux expositions intitulées " Souvenirs d'enfance " et " 2001 lettres d'amour " présentant des textes écrits par des personnes en situation d'apprentissage. Le vernissage est prévu le 19 janvier à 11h.

Des animations seront également proposées autour des calligraphies arabe, latine et chinoise :

- le 19 janvier à partir de 14h30, le calligraphe Yassine Ramdani présentera la calligraphie arabe
- les élèves du collège Lafontaine et des écoles primaires de Champ-le-Bœuf participeront à des ateliers de calligraphie les 21 et 22 janvier.

Contact : ESAF 54, 15 rue de la Seille 03 83 97 03 16 – mail : esaf54@wanadoo.fr.

■ DIMANCHE 20 JANVIER

La ville de Maxéville invite toutes les familles à participer à la quatrième édition de " **Jeux et familles en fête** " organisée au CILM de 14h à 18h (voir article page 6).

■ JEUDI 24 JANVIER

Les membres du Foyer de l'Amitié reçoivent un représentant du groupe Azur pour une information sur les différents types de contrat d'assurance à la salle 16 du CILM à 14h30.

■ VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 JANVIER

La collecte de la Banque Alimentaire qui n'avait pu avoir lieu sur le quartier Meurthe Canal au mois de novembre du fait des travaux du magasin Super U sera assurée par des bénévoles l'après-midi du 25 janvier et le samedi 26 janvier toute la journée.

■ VENDREDI 25 JANVIER

Le Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf tient son assemblée générale au CILM à 20h30.

■ MARDI 29 JANVIER

Une présentation des différents éléments récents concernant l'évolution de Maxéville sur les années à venir est prévue à 20h à la salle du parc de la mairie. Elle est ouverte à l'ensemble des membres des commissions Centre et Circulation et aux habitants intéressés. Des groupes de travail seront constitués en fonction des thèmes dans lesquels habitants et membres des commissions de quartier voudront s'investir. Pour tout renseignement complémentaire, **contactez Céline Roussel au 03 83 32 30 00, poste 128.**

➔ Le mois dernier

"JEAN PROUVE A L'USINE"

Le 17 décembre dernier, une trentaine de Maxévillois ont découvert l'exposition " Jean Prouvé à l'usine " présentée par la municipalité dans la salle du Conseil.

Les échanges se sont noués autour de Claude Prouvé, fils de l'architecte et de Pierre Oudot,



autrefois stagiaire à l'usine, pour évoquer la philosophie du travail de cet entrepreneur humaniste qui considérait que " le travail subi est forcément destructeur d'esprit, et de ce fait d'efficacité ". Le débat sur les capacités d'innovation tant techniques que

sociales de Jean Prouvé s'est ensuite poursuivie autour d'un convivial buffet.

■ LE PERE NOËL N'OUBLIE PAS NOS AINÉS

Comme chaque année, la municipalité a offert douceurs et bons d'achats aux Maxévillois âgés de 70 ans et plus. Cent soixante dix colis ont été distribués dans les différents quartiers de la commune par Henri Kropacz, Claudine Robin, Dominique Soubre, Liliane Laage, membres de la Commission Social Emploi et Jean-Luc Tritz, adjoint délégué aux personnes âgées assistés de Blandine Westrich, qui assure l'accueil à l'annexe des mairies du Champ le Bœuf. Café et gâteaux ont été servis aux visiteurs pour prolonger ce sympathique moment de partage. Cinq cent bons d'achats d'une valeur de 12,96 € ont été distribués et utilisés chez les commerçants maxévillois.

Le Père Noël n'avait pas oublié non plus les Maxévilloises et Maxévillois qui résident dans des



maisons de retraite, soit sur Maxéville soit à proximité. Claudine Robin, guidée par Corinne Génin chargée de l'accueil des personnes âgées en Mairie, ont rendu

visite à toutes ces personnes et leur ont offert un ballotin de chocolats. C'est avec émotion qu'elles ont accueilli nos visiteuses en se remémorant leurs bons souvenirs de Maxéville.



Activités sportives

FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

- 19 janvier : équipe 1 des 15 ans – Ecrouves au complexe Léo Lagrange à 15h.
 - 27 janvier : tournoi seniors au complexe Marie Marvingt à partir de 9h30.
 - Le 14 novembre dernier, l'équipe des seniors 1 s'est qualifiée en Coupe de district de football en salle. Elle jouera son prochain match le dimanche 6 janvier à Liverdun.
- Contact : Christian Schwartz 03 83 97 70 73.

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

Foyer de l'Amitié :

Les adhérents souhaitant participer au goûter " beignets de Carnaval " du 15 février prochain sont priés de s'inscrire entre le 8 janvier et le 5 février durant nos permanences du mardi et du vendredi au CILM.

PENSEZ AUX PLUS DEMUNIS

Décembre fut, comme chaque année, un mois de réjouissance et de partage dans bien des familles. Mais, avec la neige, l'hiver est revenu et certaines personnes rencontrent des difficultés pour l'affronter. Afin de pourvoir à leurs besoins en terme d'hébergement, de nourriture ou de soins, la préfecture a mis en place le dispositif " grand froid ". Peut-être connaissez-vous parmi vos proches ou votre entourage des personnes démunies à qui ce dispositif pourrait apporter un soutien indispensable ? Vous pouvez contacter le 115. Ce numéro gratuit, disponible en permanence, permet d'obtenir une aide rapide pour la personne appelante ou la personne signalée. La mairie de Maxéville est également à votre écoute pour apporter son soutien aux personnes en difficultés.

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours/7 et 24h/24 au 03 83 32 30 00, mail : Mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr.

JEUX ET FAMILLES EN FETE :

Dimanche 20 Janvier 2002 au CILM.

Depuis trois ans déjà, la journée " Jeux et Familles en Fête " organisée par la ville de Maxéville rencontre un vif succès : ce rassemblement populaire et familial autour de nombreux jeux de société sera renouvelé le dimanche 20 janvier 2002, au CILM, 23 rue de la Meuse au Champ-le- Bœuf, de 14h à 18h : l'entrée y sera gratuite, et de plus, un goûter sera offert à chaque participant !

Ambiance chaleureuse et conviviale assurée !... notamment grâce à la bonne humeur et aux animations de Serge El Founi. Les jeux de société seront prêtés par les 2 ludothèques municipales et animés par des bénévoles et des associations maxévilloises, telles que l'AQCLB, FALC, Jeunes et Cité, le Cercle des Arts (qui assurera un stand de maquillage), le comité de Jumelage, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, les FJEP, la Halte Garderie les Canailoux : un bon après-midi ludique à passer tous

ensemble, jeunes et moins jeunes, avec les Trivial poursuite, Scrabble, jeux de cartes (tarot, belote...), jeux de stratégie, d'habileté, de mémoire, jeux éducatifs (loi et citoyenneté), jeux pour les tout petits (Carrousel de poules, trous de souris, canards plongeurs...), jeux de cubes et de construction... il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts... Un conte sera raconté aux enfants dans une salle

annexe : à 15h, Histoire de pieds pour les 3/6 ans, à 16h, Conte météorologique pour les 6/10 ans, et à 17h, Histoire du Noir, pour les 3/6 ans : il sera prudent de s'inscrire dès l'ouverture, à 14h, la conteuse ne pouvant accueillir que 10 enfants à la fois.

Venez nombreux participer à cette quatrième édition de Jeux et Familles en Fête !

RETROSPECTIVE DES VISITES DE SAINT-NICOLAS A MAXEVILLE



Après avoir accompagné le char de "Max et Ville au cirque" durant ses défilés à Nancy, Maxéville centre et à Champ-le-Bœuf...



... Saint-Nicolas a participé au goûte organisé par la municipalité et la commission de quartier pour les enfants des Aulnes...



... a fait tomber une pluie de bonbons sur la tête des bambins...



... et rendu visite aux grands enfants du foyer de l'Amitié, des Gais Lurons et des habitués de la salle de la Justice.



**MOMENT DE POESIE OFFERT
PAR LES ELEVES DE L'ECOLE
D'APPLICATION ANDRE VAUTRIN...**

**Les
SAPINS**

Les sapins
Sont toujours
Là à Noël

Ils sont illuminés
Comme une personne
Toute contente

Ils ont plein de
Boules qui roulent
Comme une citrouille



Extrait du livre des poésies écrites en l'honneur de la forêt maxévilloise par les élèves membres de la Commission municipale d'enfants de l'année scolaire 99/2000.

**REPAS DE NOËL AUX CANTINES
DU CENTRE ET DE CHAMP LE BŒUF**



Fin décembre les demi-pensionnaires des écoles primaires Maxévilloises ont salivé en dégustant des spécialités de Noël : pâté en croûte, fricassée de veau aux champignons des bois et marrons pour les enfants du centre le 20 décembre, médaillon de mousse de canard et dinde forestière pour ceux de Champ-le-Bœuf le lendemain. Ce fut un vrai régal pour tous... et une manière de préparer les estomacs aux festivités qui ont suivi !

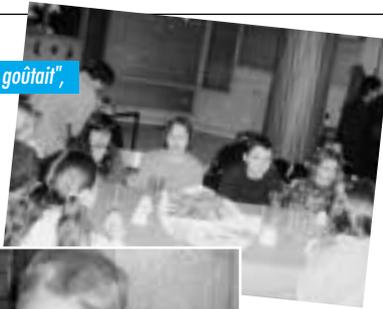
**UN SYMPATHIQUE GOÛTER OFFERT
PAR LES LUDOTHEQUES LE 19
DECEMBRE**

"les adhérents sont nombreux",



"il n'y a pas que
des mamans à la
ludothèque",

"si on goûtaït",



"tiens, un bonbon",



"discussion avec
Isabelle autour
du goûter",



"après le goûter, si on jouait
à cache-cache !",



"coucou me voilà !",



"à chacun son jeu",



"je fais mon marché",



"c'était super. Il faut
vraiment partir ?"



**GARDE PERISCOLAIRE :
EVOLUTION DU MODE DE REGLEMENT
DES PARTICIPATIONS COMMUNALES.**

A partir de janvier, le règlement des participations communales au titre de la garde périscolaire s'effectuera par chèques. Les parents qui souhaitent continuer à percevoir cette participation en espèces sont invités à se faire

connaître auprès du service Petite Enfance : Evelyne Foury pour le Centre 03 83 32 30 00 poste 104 - et Blandine Westrich pour le quartier du Champ-le-Bœuf 03 83 96 11 34. La Ville souhaitant conserver le contact régulier avec les assistantes maternelles et les parents, il y a toujours nécessité de prendre rendez-vous en mairie pour percevoir cette participation.

**DES NOUVEAUTES AUX
CANAILLOUX**

En ce début d'année, les membres de la halte-garderie souhaitent à tous une bonne année et la bienvenue à Christine, nouvelle éducatrice de jeunes enfants qui rejoint l'équipe en remplacement d'Alix.



A partir du 2 janvier, date de réouverture des Canailoux, un atelier cuisine sera organisé une semaine sur deux le mercredi après-midi.
Contact : Dominique Cléménçon 03 83 96 48 47.

**VACANCES DE FEVRIER : CLSH DES
FJEP CENTRE ET CHAMP-LE-BŒUF**

Les FJEP Centre et Champ-le-Bœuf accueillent les enfants de 3 à 12 ans dans le cadre de centres de loisirs du 11 au 22 février : de 7h30 à 18h aux FJEP Centre - 2 avenue Patton à Maxéville et au FJEP Champ-le-Bœuf - Rue de la Meuse au CILM.

Attention : Le nombre de place étant limité, les inscriptions, exclusivement à la journée, doivent impérativement être enregistrées du 28 janvier au 1er février de 14h à 18h au FJEP Centre et de 13h30 à 17h au FJEP - Champ-le-Bœuf.

Prix de la journée : 14,80€, desquels seront déduits les éventuels bons C.A.F. ou environ 19 F pour les allocataires sans bons, et une participation financière communale de 4,60€ (30.17F) à 6,80€ (44,61F) selon le quotient familial "C.A.F."

Pour bénéficier de ce concours communal, la demande doit être faite en mairie centrale ou en mairie annexe au CILM, avant que l'enfant ne fréquente le centre de loisir. Cette démarche effectuée, vous devrez vous présenter au FJEP de votre choix pour inscrire votre enfant au centre de loisirs, à l'appui du bon de participation communale qui vous aura été remis.

Le service "Aide à la famille" est à votre disposition en mairie au 03.83.32.30.00 pour tous renseignements complémentaires et justificatifs à fournir pour bénéficier de la participation communale.

Travaux dans la ville

Avenue Patton : La communauté Urbaine du Grand Nancy a programmé pour fin janvier la mise en sécurité de l'accès au droit du FJEP, l'aménagement définitif des bordures et le marquage au sol.

Rue Solvay : Les travaux d'aménagement de la rue Solvay seront finalisés début janvier par l'implantation de 2 panneaux de signalisation du passage protégé et l'aménagement du square. Le panneau "stop" avec la rue de la Justice sera repositionné en contre-bas pour permettre une meilleure visibilité de l'intersection.

Avenue de République : La réalisation de nouveaux emplacements de stationnement est achevée entre le Cheverny et le centre de semi-liberté. Des feux tricolores ont été implantés pour renforcer les aménagements de la zone 30 et faciliter les accès des riverains.

DEPOTS ET BACS A SEL SONT A VOTRE DISPOSITION DANS LES QUARTIERS :

Nous rappelons aux Maxévillois, qu'en cas de neige ou de verglas, les habitants sont tenus de ménager devant chez eux un passage permettant la circulation piétonne en toute sécurité. Pour ce faire, des bacs et tas de sel sont mis à leur disposition dans chaque quartier. Les employés de la commune veilleront à en renouveler la provision durant tout l'hiver.

A Champ-le-Boeuf

● Bacs à sel :

- impasse entre Groupe Scolaire Saint-Exupéry et rue de la Blette ;
- rue du Brénon, à l'entrée de l'école Jules Romains ;
- allée de l'Othain ;
- au complexe sportif Léo Lagrange ;
- sur Saint-Jacques II au niveau de la passerelle Mickaël.

● **Dépôt de sel :** Zone Industrielle Saint-Jacques I (Parking du Campanile).

Aux Aulnes

● **Bacs à sel :** à l'entrée de l'école Moselly.

A Maxéville centre

● Bac à sel :

- à l'angle des rues Ramstein-Miesenbach/Sté Barbe, Joseph Cugnot / Gambetta Prolongée, Paul Richard/Marcel Simon, Clos des Moines/allée David ;
- à proximité du 20, Clos des Moines, 47, route de Metz, de l'immeuble de la Balance ;
- à côté de l'église ;
- ruelle derrière l'église ;
- rue Ferry III ;
- dans le parc de la mairie ;
- sous le pont autoroutier du Haut des Vignes ;
- en haut de la rue Solvay ;
- chemin du Haut de Lesse (2 bacs) ;
- face au cimetière et au bout de la rue de la Justice ;

- rue de la République près des conteneurs au niveau du Tennis Club ;
 - avenue Patton, près des conteneurs du pont autoroutier ;
 - rue Lyautey ;
 - lotissement Les Folies (2 bacs).
- **Dépôt de sel :** 3, rue de la République et au complexe sportif Marie Marvingt.

Quartier Meurthe et Canal

- **Bac à sel :** à l'angle rue des Meutes/Eugène Vallin et avenue de la Meurthe, au niveau du Super U.
- **Dépôt de sel :** rue du Gué.

Jardins et fleurissement

CE MOIS CI AU JARDIN ET AU BALCON



"S'il gèle à la saint Sébastien, mauvaise herbe ne revient".

Janvier est un mois de repos végétatif et de froidure.

Au balcon et en terrasse, protégez vos pots et jardinières en terre cuite du gel en les emmitoufflant dans une triple épaisseur de voile ou du plastique à bulles.

A la maison, augmentez l'humidité ambiante en utilisant des saturateurs ou en vaporisant le feuillage des plantes. Evitez les courants d'air froids et les écarts brusques de température, apportez un peu d'engrais uniquement sur les plantes fleuries.

Au jardin, protégez les plantes bulbeuses des gelées en couvrant les pousses qui pointent avec un peu de terre, vérifiez la protection des plantes frileuses, finissez de nettoyer les massifs de vivaces. Buttez le pied des rosiers pour protéger le point de greffe des rigueurs du gel.

Ne laissez pas la neige sur les arbustes et sur les branches des arbres car celles-ci risquent

de céder sous le poids, élaguez ou faites élaguer les grands arbres devenus encombrants.

Astuces

Veillez à ne surtout pas marcher sur le gazon par temps de gel car l'empreinte de vos pas s'y imprimerait définitivement.

Commandez les catalogues de graines pour découvrir les nouvelles variétés, dessinez votre jardin pour programmer les cultures, cela vous permettra de répartir judicieusement les espèces en harmonisant les tailles et les couleurs.

"Janvier sec et sage est un bon présage".

COMMISSION DE QUARTIER MEURTHE CANAL :

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2001

Les membres de la commission Meurthe-Canal ont pris connaissance de la nouvelle répartition des illuminations de Noël et du programme de fleurissement prévu pour l'année 2002. Il est également proposé d'organiser une visite avec les membres de la commission et les habitants du quartier afin de recenser d'autres endroits qui pourraient être fleuris.

La commission a évoqué l'organisation d'un repas réunissant tous les habitants afin de renforcer la convivialité au sein du quartier. Il se déroulerait de préférence au mois de mai et serait précédé d'une animation sur un thème qui reste encore à définir.

Consultés sur l'avenir de la piste de rollers, les membres de la commission se sont prononcés en faveur de l'installation de petites structures. Un sondage sera effectué auprès des habitants avant leur mise en place.

Enfin, l'information sur les aménagements du carrefour Aldi, du parking des Pourpres a ouvert les débats sur l'intérêt des moyens existants pour faire respecter le code de la route : les contrôles radar, les actions au niveau du fleurissement comme remède aux excès de vitesse, la mise en place de mobilier spécifique.

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Boeuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

